

OTR : Objectif largement atteint **P.5**

652 milliards FCFA de recettes mobilisés en 2020



Philippe Kokou Tchodié,
commissaire général de l'Otr

Hebdomadaire Togolais Indépendant

NI NEUTRE, NI PARTISAN

250 FCFA

Downia

N° 680 du 24 / 02 / 2021

Le Monde

MEMBRE: MEDIAF

Un an après la présidentielle du 22 février 2020

Bilan positif de Faure malgré la pandémie de Coronavirus **P3**

● **L'opposition se cherche toujours**



Pdt Faure Gnassingbé

Politique de la médiocrité, piètres services et cherté du coût de la communication



Paulin Alazard,
DG de Togocom

L'Arcep inflige une amende d'un milliard de francs à Togocel **P.4**

Covid-19 /Le Togo démarrera sa campagne avec 40 000 doses de vaccin

Se faire vacciner pour vaincre la pandémie **P.4**



Média

La HAAC condamne le chantage et l'escroquerie dans la presse **P.5**



Pitalounani Télou, Pdt de la Haac

Fait divers

Rassasié, il tabasse le vendeur de « garba »

Poursuivi pour violence et voie de fait par le tribunal correctionnel, Diallo se défend en brandissant son état d'ébriété. Le jour des faits, le mis en cause se pointe devant un vendeur de « garba ». Il passe sa commande et mange copieusement. Comme si de rien n'était, l'homme tente de quitter les lieux. Le vendeur commet une « erreur grave » en réclamant son argent. Diallo Mohamed le saisit au collet, le roue de coups avant de s'en aller.

À la barre, le malfrat se défend : « M. le président, je sortais d'un bistrot et j'étais très saoul », explique-t-il. Le tribunal qui s'est montré très clément a permis au malfrat de cuver l'alcool pendant 1 mois à la Maca.

NUMÉROS UTILES

CHU Togo	22 21 25 01
CHU Campus	22 25 77 60
Commission Covid	22 25 47 39
Sûreté Nationale	22 21 28 71
Secours pompiers	118 ou 22 21 67 06
Gendarmerie	172 ou 22 22 21 38
Police secours	117
Information	119

Retrouvez Dounia dans l'application le kiosque chaque mercredi

Dounia Le Monde

Edité par le Groupe de Presse « Matinée Internationale »

Récépissé N° 24 du 1er août 1998
BP: 30277

Email: dlatatine1@gmail.com
Siège: Agoè sur la route de contournement

20ème année

Directeur de Publication: Joachim Kokou LOKO
Cél: 90 33 54 86
Rédacteur en chef: Régis TALIKPETI
Cél: 90 88 11 65

Rédaction: Jean-Jacques OMA-IRE
Jean H.
André BABA
Othniel Papasron
Jean Jacques Mawu

Imprimerie: Direct Print

Comment ça va ?

Très bien: Gilbert Houngbo

Il fait véritablement la fierté du Togo, l'ancien premier ministre Gilbert Fossoun Houngo. Fort de son excellent bilan à la tête du Fonds international pour le développement agricole (Fida), il a été reconduit brillamment à la tête de cet organe des Nations-Unies. Le Président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé n'a pas manqué d'ailleurs de lui adresser ses félicitations, lui rendant hommage pour sa contribution à la renommée du Togo à l'international. L'ancien premier ministre véritablement est un bosseur, c'est une certitude. Ses compétences avaient déjà amené le président de la République à le nommer à la tête du gouvernement de 2008 à 2012, et à la fin de sa mission, il a été rapidement rappelé par l'ONU pour apporter son expertise dans les questions de développement à travers le monde. Bonne chance à lui pour sa nouvelle mission.



Bien: Michel Yaovi Galley

S'il y a une société d'Etat qui fait l'unanimité au sein de la population aujourd'hui, c'est bien l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (Arcep), dirigé par M. Michel Yaovi Galley. Elle a enjoint dans décision un opérateur de téléphonie mobile à cesser sa pratique anticoncurrentielle dans un délai de 24h, sous astreinte de 50 millions par jour de retard après une amende de 1 milliard de F CFA. Cette sortie de l'Arcep n'est pas une première du genre. Elle a ordonné aux deux opérateurs de téléphonie mobile à revoir leurs pratiques alors que celles-ci se croyaient intouchables jusqu'à un temps. Avec cette nouvelle sanction, il est évident que le DG Michel Yaovi Galley n'a pas l'intention de badiner avec la réglementation en vigueur. Les deux opérateurs de téléphonie qui croient avoir le monopole du marché, donc tout permis savent à quoi s'en tenir désormais.



Mal: Mauricio Pochettino

Il a succédé à Tomas Touchel à la tête du PSG pour apporter une certaine fraîcheur au club. Même s'il a dominé le Barça en ligue des champions, remporter le championnat cette année reste une gageure. Il a déjà concédé 2 défaites depuis son arrivée, la dernière en date étant celle contre Monaco à domicile. Lui, c'est bien évidemment l'argentin Mauricio Pochettino. Il doit davantage convaincre. Le PSG n'est pas convainquant dans son jeu et l'ancien entraîneur de Tottenham doit prouver davantage.



Forces armées togolaises

18 Officiers des FAT appelés à faire valoir leurs droits à la retraite

Jusqu'au 30 mai 2021, les Forces Armées Togolaises (FAT), devront se séparer de dix-huit (18) Officiers dont neuf (9) Colonels. Ces derniers sont appelés à faire valoir leurs droits à la retraite. Les intéressés ont été informés le 16 février 2021, de la décision d'Essossimna Marguerite Gnakade, Ministre des Armées. En effet, il s'agit de la Décision N°21-00067/MINARM/21 prise le 16 février 2021, et dont le Général de Brigade Dadja Maganawoé, Chef d'Etat-Major est chargé de la mise en œuvre. Et conformément à la Décision, dix-huit (18) officiers dont neuf (9) Colonels sont appelés à faire valoir leurs droits d'ancienneté dans l'armée à compter du 30 mai 2021. Passé ce délai, les concernés se verront « rayés du contrôle des FAT ». Toutefois, il est donc accordé aux officiers concernés dans

la limite de leurs droits, « un congé libérable de 90 jours, valable du 1er mars au 29 mai 2021 inclus, délai de route y compris avec solde de présence ».

La liste des concernées

- 1-Col YOMA Koffi
- 2-Col DJATO Essodina
- 3-Col DJABAKATIE Bako
- 4-Col AWATE Hodabalo
- 5- Col AKAGNA Kodjo
- 6-Col AMBLESSO Kokouvi
- 7-Col SEI-GBATI Napo
- 8- Col DJIBRIL Inoussa
- 9-Col TCHEDIE Kokou
- 10-Lcl SIMBLA Kpatcha
- 11-Lcl TADJOA Djaiga
- 12-Lcl AWADE Wela
- 13-Ce GNAKOU Aziki Bouwessodjo
- 14-Cdt MENSAH Anama
- 15-Cne TOWODO Komla Nyuietume
- 16-Cne POKO Abalo
- 17-Cne HADABO Lemou
- 18-Cne BILAOU Kao

Gapola.net

Fait divers

Tiassalé

Une voiture volée retrouvée chez un pasteur à N'Douci

Une voiture volée de marque Mercedes C 200 Kompressor immatriculée 115 FX01 a été retrouvée mercredi dans le parking d'un pasteur d'une église évangélique de N'Douci, Goré Eloi Loroubin. Selon la brigade de gendarmerie de Tiassalé, la voiture avait été volée par Sylla Kaboré à Abidjan courant juin. En effet, ce dernier a fait la connaissance de M. Yoboué Koffi, pendant son séjour à la maison d'arrêt et de correction d'Abidjan. Ayant lié une amitié circonstancielle, Yoboué Koffi (condamné pour trois ans), demande à Sylla Kaboré qui s'est présenté comme un mécanicien, de faire la visite technique de sa voiture une fois sortie de prison. Ainsi, à sa sortie de prison en juin, il prend attache avec dame Yao Ngoran Lydie, épouse de Yoboué Koffi qui lui remet le véhicule pour deux semaines pour la préparation de la visite technique. Passé le délai de deux semaines, le véhicule reste introuvable et Sylla Kaboré n'est plus joignable sur son

numéro. Dès lors, dame Yao réalise qu'elle est victime d'un vol et porte plainte contre lui à la police criminelle. Le 18 juin, Yoboué Kouamé Anicet, électricien bâtiment et fils de Yoboué Koffi arrivé à N'douci pour des travaux, découvre le véhicule garé dans un parking public au quartier "deux pneus". Sur avis de sa mère, il saisit la brigade de gendarmerie de Tiassalé immédiatement. Celle-ci mène des recherches sur le "propriétaire" du véhicule et découvre qu'elle est la propriété du pasteur Goré Eloi Loroubin. Interpellé, celui-ci affirme avoir acheté le véhicule à deux millions à un revendeur, dont un million ont été avancés. C'est alors que les gendarmes lui demandent de rentrer en contact avec le vendeur afin qu'il vienne récupérer le reliquat de son argent. Le même jour, Kaboré Sylla se rend à N'douci pour la transaction et tombe dans le filet des gendarmes. Arrêté, il a été déferé lundi devant le parquet et a été immédiatement placé sous mandat de dépôt pour vol de voiture.

Un an après la présidentielle du 22 février 2020

Bilan positif de Faure malgré la pandémie du coronavirus

L'opposition se cherche toujours

Le 22 février 2020, les Togolais élisaient leur président de la République, élection au cours de laquelle l'actuel président Faure Gnassingbé a été largement réélu avec un peu plus de 70% de voix et ceci dès le premier tour. Si du côté du Président de la République tout semble aller malgré la pandémie du coronavirus, rien n'a évolué du côté de l'opposition qui donne l'impression de toujours se chercher.

Il y a un an, le président Faure se faisait réélire avec un peu plus de 70% par le peuple Togolais. Douze mois après, le constat de la consolidation de son précédent mandat marqué par une politique sociale est plus qu'évident avec plusieurs mesures en faveur des couches défavorisées dont la situation a été rendue précaire par la covid-19. Pour ce nouveau mandat, il a porté son choix sur Victoire Tomégah-Dogbé comme chef de gouvernement pour mettre en pratique sa nouvelle vision d'un Togo émergent. Il s'agit d'une gouvernance axée sur les résultats. Le président réélu a ainsi l'ambition de mettre chaque ministre devant sa responsabilité puisqu'il doit désormais rendre compte de sa gestion. Une manière de gouverner que les Togolais apprécient.

A l'instar des autres pays à travers le monde, la pandémie liée au coronavirus a joué les

troubles faits dans les prévisions sur tous les plans et ceci seulement deux semaines après l'élection du président Faure. Mais ce dernier a pu relancer les activités à travers des mesures fortes et résilientes qui ont permis à notre pays de limiter la casse. Désormais il faut trouver des mécanismes pour soulager les peines des populations. Des mesures ont été ainsi prises pour soulager les entreprises sur le plan fiscal. Le plan social n'a pas été négligé ; mieux le programme « Novissi », la gratuité des frais de l'eau et de l'électricité ont soulagé les peines des populations. Une gestion efficiente de la crise a permis de freiner la propagation de cette pandémie.

L'opposition à la recherche d'un second souffle

A quel niveau se trouve la lutte politique que mène l'opposition depuis sa défaite à la présidentielle du 22

février 2020 ? Un an après, il est évident que l'opposition n'a pas fait grand-chose pour combler le gouffre qui la sépare du parti au pouvoir qui autre s'attèle à la relance du pays conformément aux promesses de campagne du président de la République.

La Dynamique Mgr Kpodzro (Dmk) censée reprendre le flambeau a opté pour une contestation infructueuse là où plusieurs observateurs pensaient la voir occuper pleinement le champ laissé par l'Alliance nationale pour le changement (Anc), jadis deuxième force politique de l'opposition derrière l'Union pour la République. Et un an après, cette stratégie semble toujours de mise. Cette position a été réaffirmée par Dr. Edem Atsou Kwasi de la Dmk branche internationale qui considère le 22 février 2020 comme une date révolutionnaire pour les Togolais. « C'est le jour où les Togolais ont déjoué les pronostics et toutes les manœuvres politiciennes de



Pdt Faure Gnassingbé

fraudes électorales conçues de par le monde et appliquées de façon récurrente au Togo. Pour nous, cette révolution électorale et pacifique du 22 février 2020 témoigne aussi d'un nouveau commencement pour le peuple togolais qui a fait le choix de façon très claire, un choix qui va au-delà de celui qui a été fait en 1958 pour l'Indépendance du pays », a-t-il soutenu. Il affirme d'ailleurs que le 22 février 2020 pour la Dmk est un plébiscite de l'offre programmatique du mouvement. Comment peut-on continuer par s'accrocher à une illusion après une année ?

Un déni de la réalité

La stratégie choisie par la Dmk est plus que surprenante. Tous les observateurs nationaux et internationaux ont reconnu

la transparence et le caractère équitable de cette élection. Alors s'accrocher à une prétendue victoire 1an après au détriment d'une consolidation des acquis sur le terrain, c'est prendre le risque de laisser le champ au parti au pouvoir qui autre continue son travail auprès des populations à la base.

Le choix de la Dmk de rester s'accrocher à une hypothétique victoire ne profite pas non plus aux autres formations de l'opposition qui sont restées curieusement silencieuses, comme inhibées par leurs scores à la dernière présidentielle. Conséquence, il est difficile de citer aujourd'hui le nom d'un seul parti au Togo capable de donner l'insomnie au parti au pouvoir. Celui-ci à cette allure a encore de beaux jours devant lui.

Archange T. Faré

Le Gouvernement active Novissi pour les populations des Savanes

Le Gouvernement a décidé lundi d'activer le Programme de transferts monétaires Novissi, pour les populations des préfectures de Cinkassé, Kpendjal, Oti, Tandjouaré et Tône. Ces dernières avaient été soumises pendant un mois à des mesures restrictives afin de lutter contre l'envolée des cas dans la région.

Concrètement, le programme est déployé pour les deux prochaines semaines, et permettra aux femmes et hommes des préfectures concernées, de bénéficier d'une tranche d'aide, soit respectivement 6125 FCFA et 5250 FCFA.

Les localités de ces régions étant majoritairement rurales, Novissi sera accordée à toute la population adulte, à l'exception des fonctionnaires, des personnes inscrites à la Caisse nationale de sécurité sociale ou celle des Retraités.

Du reste, les conditions



Victoire Tomégah-Dogbé, Premier ministre

pour bénéficier de l'aide restent inchangées, c'est-à-dire avoir une carte d'électeur valide postérieure à 2018, s'inscrire au programme et fournir les informations demandées.

Pour rappel, le Programme Novissi, mis en route en avril 2020 pour soutenir les plus affectés par la crise et les mesures

gouvernementales, a permis d'octroyer des aides à plus d'un demi-million de personnes. Au total, environ 12 milliards FCFA ont été déboursés par le gouvernement, appuyé par ses partenaires.

L'initiative a été saluée et citée en exemple à l'international.

Lutte contre le coronavirus

Allègement des mesures dans les Savanes

Les populations de la région des savanes circulent à nouveau librement depuis le 21 février dernier. Raison, le gouvernement a levé le couvre-feu et le bouclage de la région des savanes, mesures prises le 17 janvier 2021 pour lutter contre la propagation de la covid 19.



Ces mesures avaient suscité une incompréhension au niveau de la population, laquelle avait manifesté que ce soit à Cinkassé ou à Dapaong.

Ces mesures ont visiblement porté leurs fruits, puisque les cas de contamination ont

considérablement baissé dans cette zone.

La confirmation a été apportée par les autorités sanitaires pour qui la situation semble maîtrisée et une réduction progressive du nombre de cas est observée au fil des semaines. La circulation des personnes peut ainsi reprendre entre

les préfectures de la région. Mais néanmoins, le respect des mesures barrières doit être de mise si les populations veulent voir cette situation favorable perdurer, ou encore si elles veulent éviter un prochain bouclage et un couvre-feu.

Covid-19 /Le Togo démarrera sa campagne avec 40 000 doses de vaccin

Se faire vacciner pour vaincre la pandémie

Comme l'a annoncé le gouvernement, le Togo devrait recevoir dans les prochains jours, des doses de vaccins pour la vaccination d'une partie de sa population contre la Covid-19. Il s'agit de 40 000 doses d'AstraZeneca nécessaire pour commencer la campagne afin de limiter la propagation de la Covid-19.

Vaincre la pandémie à Coronavirus, voilà la préoccupation des autorités de notre pays qui ont adhéré tout comme les autres pays à l'initiative COVAX depuis juillet 2020. Ainsi notre pays participe activement aux discussions sur le processus de développement et d'acquisition du vaccin afin de protéger la population togolaise sur toute l'étendue du territoire nationale. Le Togo a été donc retenu pour recevoir des doses de vaccin et c'est dans ce cadre qu'il organisera dans les prochaines semaines, une grande campagne de vaccination dont l'objectif est de permettre à un plus grand nombre de citoyens de se prémunir contre cette maladie qui touche les communautés et dont la propagation est sans cesse croissante.

Selon l'Institut national d'hygiène INH, 40 000 doses d'AstraZeneca, le vaccin suédo-britannique sont attendues cette semaine pour vacciner prioritairement le personnel

de santé notamment les médecins, infirmières, les administratifs des services hospitaliers, le personnel des centres de traitement COVID-19, le personnel des laboratoires de diagnostic COVID-19. Aussi Les personnes à haut risque de la région sanitaire du Grand Lomé notamment : les personnes âgées de 50 ans et plus, les personnes de moins de 50 ans qui ont des conditions sous-jacentes (affections chroniques et autres facteurs de risque) qui les exposent à un risque de décès plus élevé.

AstraZeneca a l'avantage de se conserver dans les appareils frigorifiques classique ce qui devrait réduire le coup de la conservation car faut-il le noter, la conservation de certains fournisseurs nécessite des frigos particuliers. En effet certains types de vaccin se conservent à moins 70 degré, le Togo ne disposant de ces frigos, devrait mettre les mains dans la poche et déboursier des centaines de millions pour les acquérir

alors que sur le marché internationale ces appareils frigorifiques sont confrontés à beaucoup de demandes d'où leur rareté ces derniers temps.

Toujours dans le souci de favoriser l'immunité collective de sa population, notre pays ambitionne de vacciner au moins 60% de sa population. Pour cela, il est en train de négocier avec d'autres pays. C'est ce qui explique le fait que la semaine dernière, le chef de la diplomatie togolaise était en Russie en vue de négocier Sputnik V avec les fournisseurs russes.

Le Togo un des meilleurs pays en matière de lutte contre la propagation de la pandémie à Coronavirus peut aussi faire recours au PfizerBioNtech qui est le deuxième type de vaccin retenu.

L'initiative Covax pour un accès équitable au vaccin contre la Covid

Collaborer pour un accès mondial et équitable aux vaccins contre le virus de la COVID-19, l'initiative Covax



lancée par l'OMS afin d'accélérer la mise au point et la fabrication de vaccins contre la Covid-19 et d'en assurer un accès juste et équitable, à l'échelle mondiale, mettra des doses de vaccin à la disposition du Togo dont 20% seront gratuits.

La mise au point d'un vaccin contre la COVID-19 constitue le défi le plus urgent de notre temps, et pour parvenir, les Etats doivent unir leurs efforts. La pandémie mondiale a déjà causé des centaines de milliers de décès et perturbé la vie de milliards de personnes.

Ainsi donc l'initiative Covax ambitionne de distribuer équitablement

plus de 2 milliard de doses de vaccin dans le monde d'ici la fin 2021 pour réduire le nombre de décès.

Outre une réduction du nombre tragique de décès et une maîtrise de la pandémie, l'introduction d'un vaccin permettra également d'éviter des pertes s'élevant à 375 milliards de dollars US dans l'économie mondiale, chaque mois. L'accès mondial et équitable à un vaccin, qui protégera en particulier les agents de santé et les personnes qui encourent le plus grand risque de contracter la maladie, constitue l'unique moyen d'atténuer l'impact de la pandémie en santé publique et au niveau économique.

Joachim Loko

Politique de la médiocrité, piètres services et cherté du coût de la communication

L'Arcep inflige une amende d'un milliard de francs à Togocel

L'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (Arcep) n'a pas du tout été tendre avec Togocel. Elle a annoncé lundi dernier, avoir infligé une amende d'un milliard de francs CFA à cette dernière « pour pratiques tarifaires interdites ». Un manquement grave de son cahier de charges.

Politique de la médiocrité, cherté du coût de la communication, le manque de respect aux abonnés sur fond de violation des droits des employés et par dessus tout, le non respect de son cahier de charge. Tous les ingrédients sont donc réunis pour que l'autorité de régulation des communications

Cette lourde sanction du Comité de Direction de l'arcep, soit un milliard neuf millions cinq cent soixante-quatre mille trois cent vingt-cinq (1 009 564 325) francs CFA fait suite à une violation du principe de non-différenciation des tarifs des communications « on-net » (intra-réseau) et « off-net » (inter réseau) a indiqué l'Arcep dans un

Moov devenue Moov Africa Togo, « aux fins de cessation immédiate de la différenciation tarifaire on-net /off-net interdite dans leurs cahiers de charges sous quarante-huit (48) heures. Alors que son concurrent Moov Africa Togo s'est conformé à l'injonction en rendant toutes ses offres tarifaires « tous réseaux » dans le délai imparti, Togo Cellulaire s'est limité à l'alignement de ses tarifs de base, tout en continuant la différenciation tarifaire à travers ses offres « forfaits », et ce, malgré de multiples relances de l'Arcep.

Par ailleurs, l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes indique que « le refus de Togo Cellulaire d'obtempérer depuis plusieurs mois, porte gravement atteinte non seulement aux efforts de création des conditions d'une concurrence saine et équitable sur le marché mais également aux droits des consommateurs ».

En dehors de l'amende,



Paulin Alazard, DG de Togocom

L'Arcep enjoint à Togo Cellulaire « de cesser cette pratique anticoncurrentielle dans un délai de vingt-quatre (24) heures, sous astreinte de la somme de cinquante millions (50 000 000) par jour de retard ».

Togocel décriée par ses abonnés

Il faut tout de même noter que ces derniers temps, l'opérateur Togocom rend la vie difficile à ses clients. Communication défectueuse et coûteuse et le service Tmoney constamment en panne donc un manque de respect à ses abonnés. A cette panoplie de médiocrité s'ajoute, le mauvais

traitement de ses employés donc les syndicats ne cessent de hausser le ton avec des menaces de grève.

Comment nos autorités ont-elles pu faire confiance à ces « Malgaches » en leur cédant cette société ? C'est le regret de bon nombre de Togolais qui se saignent pour communiquer avec des tarifs très chers, se demandent beaucoup d'abonnés. C'est donc une erreur des autorités de faire confiance aux acquéreurs de cette société qui ne cessent de s'illustrer négativement dans le paysage de la télécommunication au Togo.

Tinos



électroniques et des postes frappe Togo Cellulaire qui ne cesse de décevoir les Togolais, mieux ses abonnés de part ses services.

communiqué de presse.

Le 9 novembre 2020, le Comité de Direction de l'Arcep avait déjà mis en demeure Togo Cellulaire et

Média

La HAAC condamne le chantage et l'escroquerie dans la presse

La Haute autorité de l'Audiovisuel et de la communication (Haac) a dénoncé lundi dans un communiqué, les pratiques anti professionnelles : le chantage et l'escroquerie de certains journalistes auprès de certains citoyens. Ainsi, selon l'institution de régulation des médias, sous prétexte de détenir des informations compromettantes sur des citoyens, certains confrères exigent de l'argent en contre partie de la non publication ou de la diffusion de celles-ci. D'autres reçoivent de l'argent de certaines personnes dans le but de publier des informations incriminant des citoyens en violation de l'article 42 du code de la presse et de la communication.

Lire le communiqué de la Haac



Pitalounani Télou, Pdt de la Haac



HAUTE AUTORITE DE L'AUDIOVISUEL
ET DE LA COMMUNICATION
HAAC

République Togolaise
Travail - Liberté - Paix

COMMUNIQUE N° 04 /HAAC/2021/P

Il a été donné à la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) de constater, suite à diverses plaintes et informations, que certains journalistes ou directeurs de publications se livrent à des manœuvres et tentatives de chantage et d'escroquerie auprès de paisibles citoyens.

Ainsi, sous le prétexte de détenir des informations les mettant en cause dans leur vie privée ou professionnelle, ces journalistes exigent de leur cible de l'argent en contrepartie de la non publication ou diffusion de celles-ci. D'autres journalistes reçoivent de l'argent de certaines personnes dans le but de publier des articles incriminant des citoyens, sans user de procédés professionnels en vue de recouper et de vérifier les informations en leur possession.

La dernière audition que la HAAC a eu à conduire le 19 février 2021 et à laquelle elle a convié des organisations professionnelles conformément aux dispositions de l'article 69 de la loi organique relative à la HAAC, laisse apparaître des suspicions de tels comportements.

A cet effet, la HAAC rappelle aux professionnels des médias que l'article 42 du Code de la presse et de la communication condamne de tels agissements, en ces termes : « Dans l'exercice de leur profession, le journaliste, le technicien des médias et l'auxiliaire de presse doivent observer une intégrité morale. Ils ne doivent accepter, en dehors de la rémunération qui leur est due par leur employeur, aucun avantage soit pécuniaire, soit en nature quelle qu'en soit la valeur, qui pourrait limiter leur objectivité et leur indépendance professionnelle ou d'opinion. Ils ne doivent céder à aucune pression tendant à corrompre l'exacclitude de l'information. Ils ne doivent, en aucun cas, conditionner la publication d'information en leur possession à une rémunération ou toute autre forme d'avantages ».

La HAAC condamne de tels procédés qui n'honorent pas la profession. Elle met en garde les journalistes qui se livrent à ce genre d'actes qu'ils encourrent de sévères sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion du corps des professionnels de la communication.

La HAAC invite tous les professionnels des médias à un strict respect des règles déontologiques et éthiques de la noble profession qu'ils ont choisie volontairement d'exercer.

Fait à Lomé, le 22 février 2021

Le Président



Pitalounani TÉLOU

OTR : Objectif largement atteint

652 milliards FCFA de recettes mobilisés en 2020

Malgré la crise sanitaire liée à la pandémie de coronavirus, l'Office togolais des recettes (OTR), a pu mobiliser 652 milliards de francs CFA en 2020. Soit un peu plus de 28 milliards de plus par rapport à l'exercice précédant c'est-à-dire 2019.



Philippe Kokou Tchodjié, commissaire général de l'Otr

Alors que les prévisions ont été revues à la baisse, en raison du contexte pandémique et des mesures de soutien économiques, l'Office Togolais des Recettes (OTR) a tout de même mobilisé 652 milliards FCFA de recettes pour le compte de l'année 2020. Mieux que l'année précédente où 28 milliards de moins ont été engrangés.

« Nous avons réussi à atteindre et même dépasser les objectifs qui nous ont été assignés », a annoncé le patron de l'Office, Philippe Tchodjié, qui révèle un taux de réalisation de 108%.

Pour 2021, la contribution des recettes fiscales au budget national est attendue à hauteur de 528 milliards FCFA. La stratégie de mobilisation a d'ores et déjà été définie, à la faveur du traditionnel séminaire d'orientation de début d'année de l'institution.

Promotion du civisme fiscal, tolérance zéro à la corruption, équité fiscale, poursuite de la politique de proximité avec les populations et surtout gestion axée sur les résultats, constitueront la trame des actions de l'OTR au cours de cette nouvelle année.

Retrouvez Dounia dans l'application le kiosque chaque mercredi

A la découverte de Davidem, un artiste de la chanson Gospel

« YESU LE AGBE marque le début d'un ministère davantage orienté vers le salut des âmes »

Jeune artiste de la chanson Gospel parle de son ministère et de son single « YESU LE AGBE » attendu le 04 mars prochain.

Bonjour Davidem, si on vous posait la question de savoir qui est Davidem, que répondriez-vous ?

Davidem est un artiste musicien, auteur compositeur et interprète dont toutes les œuvres sont au service de ce que j'appelle « l'Evangile totale ».

Vous êtes artiste de la chanson Gospel, sur les visuels que vous postez, on dirait qu'un bébé est en gestation et dont la sortie officielle est le 04 mars prochain.

Effectivement, ce 04 mars 2021, viendra au monde un nouveau bébé, un single sur lequel nous avons

commencé à travailler depuis l'année dernière et nous croyons par la grâce de Dieu, il sera une bénédiction pour plusieurs. Le titre c'est YESU LE AGBE (Jésus est vivant)

Parlez-nous du concept « YESU LE AGBE »

Comme Jean Baptiste était venu avant Jésus pour préparer le chemin à son ministère, aujourd'hui, nous qui croyons en Jésus, sommes « la voix qui crie dans le désert » pour annoncer et préparer le retour de Jésus Christ, qui après la mort est ressuscité et demeure vivant malgré les

2000 ans qui nous séparent de sa première venue. Je crois personnellement que Jésus est vivant et il agit encore aussi puissamment que dans le passé. Ce single « YESU LE AGBE » marque non seulement, le début d'un ministère davantage orienté vers le salut des âmes, mais aussi des programmes spéciaux allant dans ce sens.

Est-ce qu'on peut avoir une idée des chansons que vous avez déjà à votre actif ?

J'ai déjà à mon actif sept (7) chansons notamment : « Ma Nation », « Yayra », et « Hymne de guérison » qui fut



L'artiste de la chanson Gospel Davidem

le dernier à sortir en 2016. Un dernier mot à l'endroit du monde chrétien Il est plus que jamais urgent de parler de Jésus et de ramener toutes les âmes à lui par notre vie, notre témoignage et la

manifestation de sa puissance qui guérit, libère, délivre et sauve parfaitement. Je vous remercie

Propos recueillis par Tinos

Nigeria

Une cinquantaine d'otages libérés

Au Nigeria, 53 passagers d'un bus, kidnappés il y a un peu plus d'une semaine dans l'Etat de Niger, au centre ouest du pays, ont été libérés dimanche soir. En revanche, les 42 otages capturés dans le village de Kagara mercredi dernier, sont toujours entre les mains de leurs ravisseurs.

On parlait d'au moins « une vingtaine » d'otages. Ce sont finalement 53 personnes qui ont été libérées dimanche soir, tout juste une semaine après leur enlèvement.

Les victimes, affamées et

épuisées, ont été reçues peu avant minuit par le gouverneur local, Abubakar Sani-Bello. Il a indiqué par voie de communiqué que les autorités ont passé « une semaine de dialogue, de consultations, de travail acharné et de nuits blanches pour obtenir leur libération dans les plus brefs délais ».

Selon la presse nigériane, 20 femmes, 24 hommes et 9 enfants ont été libérés. Ces otages étaient apparus dans une vidéo, dans laquelle les ravisseurs, armés de fusils mitrailleurs et d'un lance-roquette, réclamaient une



rançon de 1 million d'euros. Les autorités avaient fermement rejeté ce marché.

Dimanche, le gouverneur de l'Etat de Niger a précisé que les 42 personnes dont 27 élèves, kidnappées à Kagara mercredi

dernier, n'ont toujours pas été libérées. Des négociations sont en cours et elles sont bien engagées, selon les autorités locales.

Centrafrique

Nouvelle révocation de ministres et de conseillers par le président Touadéra

En Centrafrique, des décrets ont été rendus publics, ce dimanche 21 février, par la primature. Il s'agit de quatre décrets signés le 19 février par le président Faustin Archange Touadéra révoquant une douzaine de ministres ou conseillers des cabinets de la primature ou encore de la présidence, pour la plupart issus des groupes armés de la Coalition des patriotes pour le changement (CPC).

Ils sont, pour beaucoup, issus des groupes armés MPC, UPC ou encore anti-balaka. Ce sont des groupes signataires de la déclaration de Kamba Kota portant création de la coalition armée qui tente de renverser le pouvoir de Bangui depuis le mois de décembre.

La plupart des 12

personnalités révoquées avaient été nommées à la suite de la signature des accords de Khartoum de février 2019 qui prévoyait notamment « l'inclusivité et la discrimination positive à tous les échelons de l'Etat ». La constitution d'un gouvernement, avec la participation de membres de groupes armés, avait été l'une des premières mesures pas toujours comprise ou acceptée par la population centrafricaine.

Il s'agit de la deuxième vague de révocations. Le 31 décembre, le président Touadéra avait exclu de leurs fonctions officielles, les principaux chefs de guerre tels qu'Ali Darass, Mahamat Al Khatim ou encore Maxime Mokom.



Cette série de limogeages intervient alors que les autorités sont en pleine offensive armée sur le territoire, appuyées par leurs alliés russes et rwandais. Ils reprennent position dans de nombreuses localités du pays. Parmi les plus importantes prises de ces derniers jours : Bambari, bastion de l'UPC.

Le Premier ministre a annoncé, ce dimanche matin, que l'armée centrafricaine est aux portes de Bossangoa, fief de l'ancien chef de l'Etat, François Bozizé.

Birmanie

Grève générale massive malgré les menaces de la junte

La junte birmane a durci le ton après un week-end de violences sanglantes en avertissant les manifestants qu'ils risquaient d'en mourir, ce qui n'a pas dissuadé ce lundi 22 février des milliers de personnes de descendre encore dans les rues.

Les manifestations ont commencé tôt ce lundi matin. Dès 9 heures, les rues sont pleines. Aujourd'hui, c'est grève générale car la date est particulière : c'est le 22 février 2021, soit 22.02.2021 et les Birmans accordent de l'importance aux dates avec autant de chiffres qui se répètent. C'est également une date qui fait écho à la révolution du 8 août 1988, autour du chiffre 8 cette fois.

Kyaw est l'un des meneurs de l'association des étudiants de l'université de Rangoun et il s'attend à ce que 500 de ses camarades le rejoignent pour défiler dans

le centre-ville. Ils portent des casques de chantier avec des autocollants aux couleurs de la Ligue nationale pour la Démocratie (LND), le parti d'Aung San Suu Kyi, et ils ont préparé des enceintes pour diffuser leurs slogans.

Devant eux, une autre manifestation se prépare. Elle est organisée par des voisins du quartier. Zaw, l'un des leaders, raconte à voix basse que quatre soldats se joignent à eux depuis le début de la manifestation. Ils s'habillent en civil et restent discrets puisqu'ils sont contre le coup d'Etat mais ne peuvent pas s'afficher en public.

Faut-il fabriquer la bière à base de maïs ?

Si la pratique est déjà courante dans certains pays de la sous-région (Bénin, Côte d'Ivoire, Ghana etc.), l'opinion agricole au Togo se montre prudente et divisée sur la question.

Pour certains, la production locale de maïs est insuffisante, pour d'autres cela relève du business plan des entreprises brassicoles mais plus encore, l'État se doit de réglementer le secteur.

Globalement, les divers avis recueillis par agridigitale.net, sur la question stipulent que la production locale ne peut pas garantir totalement une production industrielle régulière.

Et donc, les entreprises implantées sur le territoire sont obligées de faire recours à l'achat de matières étrangères.

Il serait illusoire, en l'état actuel de nos productions agricoles, de vouloir bannir l'importation de certains produits par les industriels installés au Togo, en l'occurrence les brasseries. Néanmoins, la filière maïs se distingue particulièrement par sa production massive et surtout l'installation récente de la SITRAPAT, une usine de transformation de cette denrée en son, semoule et farine.

S'il faille intégrer cette céréale dans la production de la bière, les producteurs agricoles et la SITRAPAT se doivent de produire en quantité et en qualité.

Produire en quantité et en qualité suffisante

La problématique de la bière à base de maïs suscite beaucoup de questions qui enrôlent tous les acteurs :

l'industriel, l'État, les producteurs agricoles, les consommateurs etc.

Si les sociétés brassicoles décident aujourd'hui de se verser dans la production de la bière à base de maïs, quel impact cela aura sur l'autosuffisance alimentaire ?

A cette question, le réel problème proviendrait de la volonté de développer le secteur de l'agriculture.

Pour que la production agricole passe à l'étape d'industrialisation, il faudrait qu'elle soit produite en qualité et en quantité, elle doit d'abord couvrir les

peuvent être d'une aide, alors pourquoi pas ? Aujourd'hui, il y a une usine qui produit des semoules à l'échelle industrielle, au lieu de demander si elle peut assurer dans l'approvisionnement des matières premières, ou de la qualité, les brasseurs devraient prendre contacts avec les responsables de l'usine", réagissent certains panélistes.

Un industriel ne prend pas de risque sans prévisions

D'autres intervenants pensent que les deux géants brasseurs du Togo (BB et



besoins de la population et générer des excédents qui seront transformés par les industriels.

Le Togo balbutie entre l'agriculture familiale destinée à l'autosuffisance alimentaire et une production intensive tournée vers le marché.

"Le problème majeur des producteurs togolais est relatif à l'écoulement de leurs produits et le maïs est l'une des cultures la plus maîtrisée. Si les brasseurs

SNB) ont déjà un business plan calqué sur un modèle économique à succès.

Ils se retiendront de tenter de substituer ce qui marche déjà au détriment de ce qu'ils n'ont pas encore essayé.

"Pour l'industriel, quand il considère le coût de son investissement pour installer son outil de production, l'amortissement de ces coûts, les coûts d'exploitation, le coût du démarrage ou du

redémarrage de son usine après un arrêt, etc., il ne peut s'amuser à hypothéquer l'approvisionnement régulier et suffisant de son usine en matières premières et consommables nécessaires tout au long d'une campagne de production. Tant qu'il n'a pas une assurance ferme basée sur des essais probants qu'il aura réalisés, l'industriel ne prendra pas le risque de changer ce qui marche déjà pour lui et qu'il maîtrise bien", analysent-ils. Il revenait donc à la nouvelle société de faire son marketing et d'aller démontrer aux brasseries qu'elle dispose en qualité et peut produire en quantité suffisante, selon leur besoin présent et futur, un sous-produit (semoule) pour la fabrication de la bière. Elle doit être disposée à conduire les essais avec ces brasseries en fournissant des échantillons au besoin.

L'État comme facilitateur

L'État à travers ses politiques axées sur le développement agricole peut réglementer le secteur pour que chaque acteur trouve son compte.

Il s'agira de mettre en place des politiques devant faciliter l'approvisionnement des matières premières locales comme cela se fait dans les pays voisins (Ghana, Bénin, Côte d'Ivoire).

L'équation pourrait être simplifiée, en explorant l'une de ces pistes proposées.

Primo. Il faudrait instituer des quotas soit formellement, soit par un 'gentlemen agreement' obligeant les industriels à acheter localement, une partie des matières premières ou produits semi-finis qu'ils importent. Mais

encore faudra-t-il que les producteurs locaux puissent garantir la qualité et la quantité sur une base contractuelle.

Secundo. Accorder des allègements fiscaux à certaines grosses industries sur leurs importations de matières premières ou produits semi-finis en les obligeant à utiliser les montants équivalents à ces allègements pour financer la production locale de ces matières premières selon les spécifications de qualité et les quantités dont ils ont annuellement besoin. Le challenge sera le suivi de ce genre de dispositif pour le respect des obligations avec fair-play.

Tertio. Augmenter le taux de taxation de certaines matières premières, produits semi-finis ou produits finis. Les recettes de cette augmentation doivent alors servir à financer la transformation et la production locales de ces matières premières.

Quarto. L'État, pourrait jouer le facilitateur en suggérant aux industries brassicoles de s'intéresser à cette usine qui peut leur offrir un sous-produit localement etc.

In fine, les parties prenantes n'auront rien à perdre si le maïs est intégré dans la production de la bière.

Les industriels feront leurs chiffres comme d'habitude, l'État percevra ses taxes, mais plus intéressant encore, la richesse sera redistribuée au plan local permettant aux producteurs de sortir de la production familiale pour une production industrielle.

La croissance économique, c'est aussi à travers la transformation des produits agricoles.

Comment réussir la production des légumes ?

Pour mettre en place un bon système de production maraîchère, il faut prendre en compte plusieurs étapes

Il s'agit de la planification, le calendrier de production, la nature du sol, les techniques de production et les cultures adaptées à ce sol.

Espoir Alode, Ingénieur agronome de formation et spécialiste en production maraîchère accompagne les producteurs dans l'élaboration de ces processus.

Aujourd'hui, les légumes sont obligatoirement produits avec un système d'irrigation avec de nouvelles techniques de production. Généralement, il faut commencer par l'analyse de la nature du sol.

"Avant de démarrer une activité, il faut connaître le sol sur lequel vous voulez

travailler. Savoir si le sol est neutre, basique ou acide. Puis, il sera question de dresser une liste des légumes qui marche bien avec la nature du sol en présence", explique Espoir Alode, spécialiste en production des légumes à agridigitale.net.

"Ensuite, il faut un calendrier de production couvrant toute l'année. Si après l'analyse de la nature du sol, nous constatons qu'il faut produire des légumes et fruits bio, on prend en compte la notion de la rotation. On divise par exemple une parcelle de 1 lot en deux parties et on fait la production sur le lot", détaille Espoir.

On peut par exemple y cultiver la tomate qui sera

récoltée après 5 mois. Après la tomate, on peut cultiver aussi d'autres légumes comme les plantes à racine dont la carotte, la betterave ensuite la laitue et les choux.

"On a un système d'altération de production pour ne pas appauvrir directement le sol. Nous prenons du temps pour bien préparer le sol avec du compost organique avant de lancer la production", fait-il savoir.

Quelques techniques de production

Les techniques les plus utilisées et souvent adaptées à la production maraîchère est le paillage ou la plasticulture.

Sur des sites de production où il y a

problème de métayers, la plasticulture est adaptée à la production des légumes parce qu'elle n'a pas besoin de beaucoup de main d'œuvre dans la réalisation du projet.

Ce système consiste à recouvrir le sol par une bâche ou mulch afin de protéger la culture et d'éviter que d'autres plantes ne poussent sur le sol.

Le mulch aide à faire jusqu'à 4 ou 5 productions avant d'être changé. Cette technique de production combinée avec la serre agricole donne un rendement appréciable.

La serre agricole est surtout utilisée pendant les périodes mortes ou de contre saisons défavorables à la productivité agricole.

"Il y a des périodes de l'année où nous avons constaté qu'au sud du Togo, la production des légumes ne marche pas. Nous avons donc complété notre production avec la serre. Nous produisons des légumes également sous des serres agricoles", note Espoir. La construction des serres se fait en bois, en bambou ou en tuyau galva.

In fine, les étapes de la production des légumes doivent être planifiées de A à Z. Il faut avoir un terrain, une source d'eau, un kit d'irrigation.

Tout cela entre dans l'objectif de production, très décisif pour tout producteur au démarrage de son projet. Cet objectif permet d'affronter la production dans toutes ses difficultés. La production agricole est une bataille et il faut faire les efforts du début jusqu'à la fin pour espérer faire une bonne récolte.

Source: agridigital.net



PRINCIPALES MESURES FISCALES ET DOUANIERES LOI DE FINANCES EXERCICE 2021

#CQFS

Le **plancher de la Taxe Professionnelle Unique** (TPU) du régime déclaratif passe de ~~300 000 FCFA~~ à **20 000 FCFA.**

   Office Togolais des Recettes - OTR

 8201

 +228 90 99 41 01

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg